

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
JANVIER/FÉVRIER 2019
N°21



P.03 **FOCUS**
4^E FLEUR

P.18 **ON SORT**
TOUR DE FRANCE



2019

**CHALON
TRANSFORMÉE**

P.09

Entretien
Gilles
Platret

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en mars 2019 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

- 03 FOCUS
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 08 COMMERCE



- 13 BIEN DANS MA VILLE
- 15 ÇA NOUS CONCERNE
- 18 ON SORT



Gilles Platret
et toute l'équipe
municipale
vous présentent leurs
meilleurs vœux



BESOIN
DE PUBLICITÉ ?

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 21 JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, C. Giraudon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Rose Tramé ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires



Chalon-sur-Saône

OBTIENT LA 4^E FLEUR !

Le jury national des villes et villages fleuris a attribué une reconnaissance essentielle pour la valorisation de Chalon.

C'est un travail de très longue haleine qui a été récompensé il y a quelques semaines par le jury national des Villes et Villages fleuris. En effet, dès 2014, l'équipe municipale menée par Gilles Platret a inscrit son action dans la perspective d'obtenir une 4^e fleur. Sous l'impulsion des Espaces verts, de nombreux services de la collectivité ont mutualisé leurs compétences afin de mériter cette distinction tant convoitée. « *Ce qui a vraiment frappé le jury national lors de sa visite à Chalon l'été dernier, c'est la coordination des services au profit de l'intérêt général* », a expliqué le Maire peu après l'officialisation de la bonne nouvelle. Avec une exigence constante de renforcer la qualité du cadre de vie des Chalonnais, la Ville de Chalon a réalisé de nombreux projets pour satisfaire aux critères du label. « *Le jury est sensible aux aspects de fleurissement mais sa sensibilité s'exerce bien au-delà* », a rappelé Gilles Platret. Si la qualité du fleurissement compte en effet pour 30% de l'évaluation, les jurés prennent également en considération d'autres critères tels la préservation de l'environnement, la qualité des espaces publics, le développement de l'économie locale ou encore les actions d'animation et de promotion de la démarche 4^e fleur auprès de la population.

« *Notre certitude, c'est que nous allons tout faire pour la conserver* »

PRÉPARER LA VILLE DE DEMAIN

Aménagements paysagers, traitement des espaces verts, renouvellement du mobilier urbain, favorisation de la biodiversité, mise en valeur du patrimoine... la Ville de Chalon a œuvré pour valoriser dans toutes ses dimensions la qualité du cadre de vie. Au-delà d'un simple concours, la 4^e fleur répond à des enjeux cruciaux pour l'avenir de Chalon. Le premier concerne son attractivité. Tout en améliorant le cadre de vie des Chalonnais, le travail entrepris permet d'inciter à l'installation de nouveaux habitants. Le deuxième enjeu, économique, tend à renforcer l'attractivité touristique et économique de Chalon. Le dernier enjeu est environnemental, le label valorisant la capacité d'une ville à préserver les ressources naturelles et la protection de son patrimoine végétal. En obtenant sa 4^e fleur, Chalon-sur-Saône affirme une identité locale comme un label touristique. Pour autant, cette récompense ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Tous les trois ans, le jury national reviendra en effet dans la cité de Nièpce pour confirmer ou non le maintien de la distinction. « *Notre certitude, c'est que nous allons tout faire pour la conserver* », insiste Gilles Platret. « *Nous devons pérenniser ce travail d'exigence* ».

Quelques chiffres...

7 kilomètres de coulée verte sur les bords de Saône
 18 espaces thématiques au jardin de la biodiversité
 38 hectares de fauche tardive
 220 arbres, 4 000 arbustes, 7 000 lierres, 13 000 graminées plantés sur l'avenue Kennedy
 282 jardinières et plus de 2 300 vivaces et arbustes pour végétaliser le pont Jean-Richard
 569 parcelles de jardins familiaux
 3 500 pieds de rosiers à la Roseraie
 20 000 plantes pour le parterre de la Tour du Doyenné



1

Affluence
des grands jours
pour la Paulée



2 Ambiance radieuse à
la fête de quartier des Aubépins



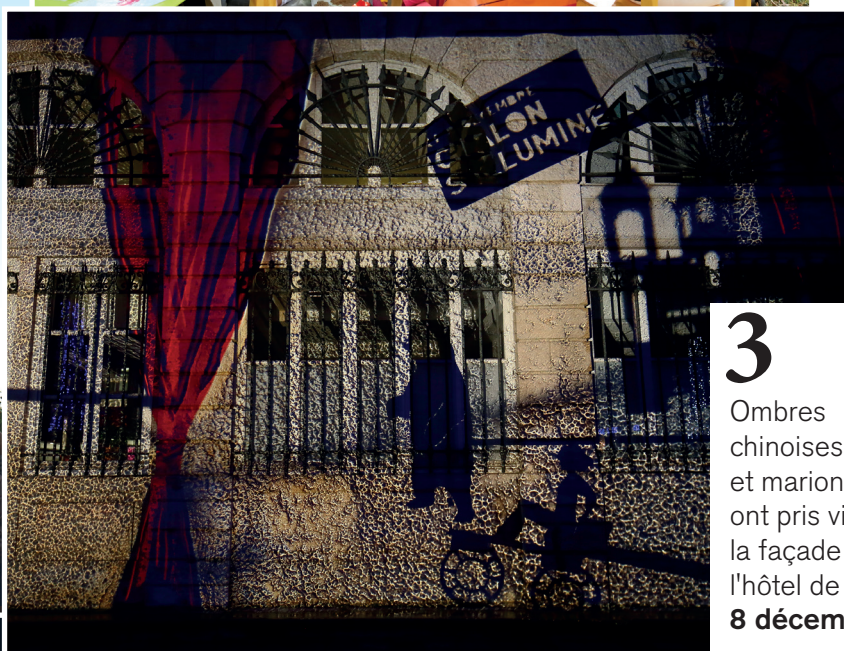
4

17 novembre
2018 :
le multiplexe
ouvre ses
portes



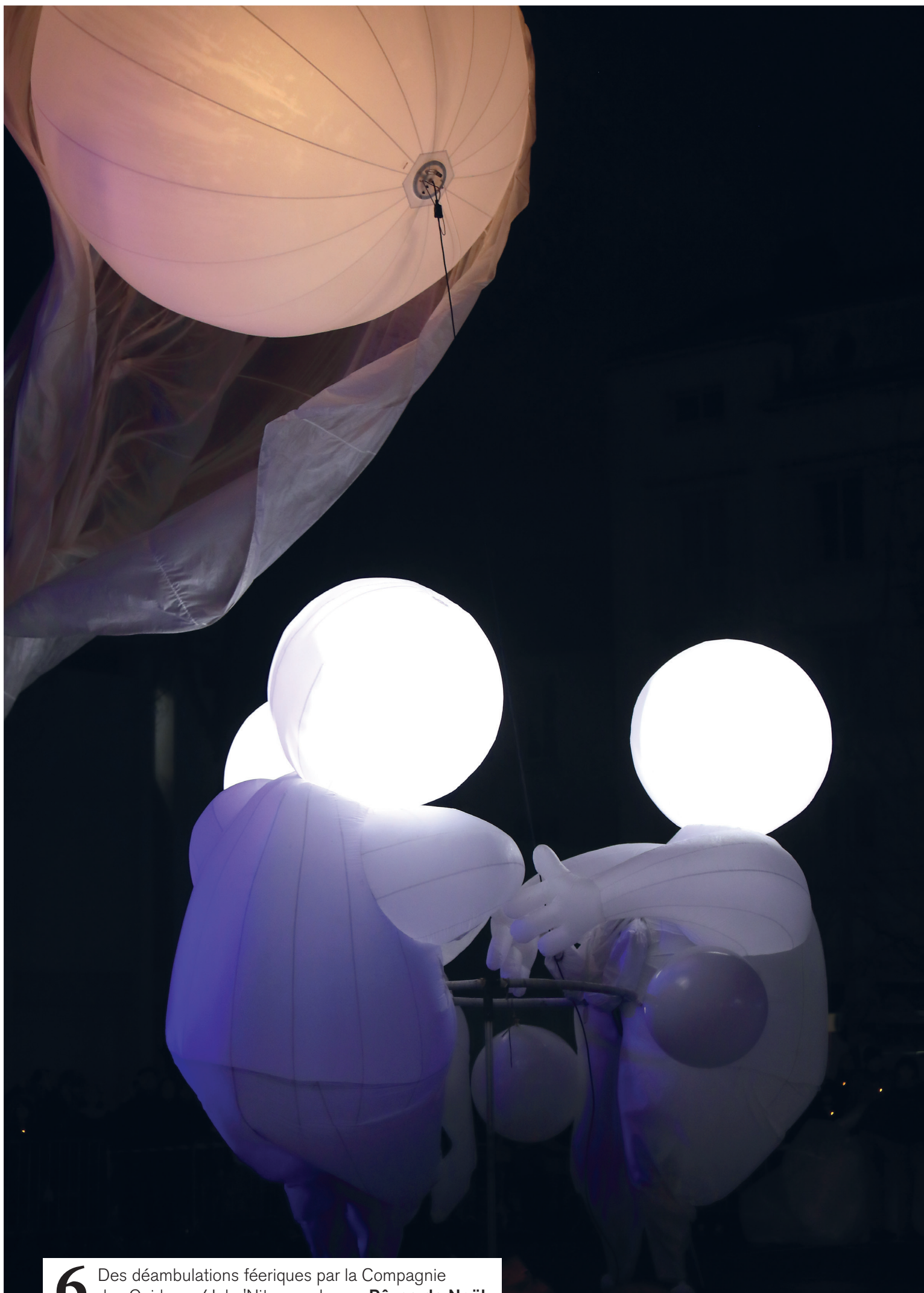
3

Ombres
chinoises
et marionnettes
ont pris vie sur
la façade de
l'hôtel de ville le
8 décembre



Beaucoup d'émotion lors de la célébration
du centenaire de l'Armistice

5



6 Des déambulations féeriques par la Compagnie des Quidams / Inko'Nito pour lancer **Rêves de Noël**



La métamorphose **EST ACHEVÉE**

Une nouvelle dynamique peut désormais s'impulser au sein du secteur des rues Pasteur, Porte de Lyon, Gloriette, de Lyon et de la place Saint-Jean de Maizel.

Au terme de plusieurs mois de travaux, le réaménagement du secteur Pasteur, véritable point d'entrée dans le cœur de la ville, est terminé. Tout en valorisant l'espace public, cette transformation attendue de longue date permet de redonner de la visibilité et de l'attractivité aux commerces du secteur.

Le rendu final offre une amélioration esthétique significative et une meilleure praticité pour tous les usagers. Les nouveaux aménagements confèrent à l'ensemble une vraie homogénéité grâce notamment à la continuité des matériaux utilisés (pavés pour les voies de circulation et pierre naturelle pour les trottoirs) et au rehaussement de la chaussée au même niveau que les trottoirs.

Toute la zone concernée par les travaux a été pensée pour devenir un espace de rencontre où priorité est donnée aux piétons. À ce titre, les trottoirs de la rue Porte de Lyon ont été élargis. À l'image

de ce qui a été récemment opéré sur la nouvelle place du Port-Villiers, les vitesses de circulation ont été limitées (20 km/h rue Pasteur et rue Gloriette, 30 km/h rue Porte de Lyon et rue de Lyon) afin de sécuriser les différents modes de déplacements doux.

Dans le cadre de ce projet d'aménagement, la Ville de Chalon a décidé de remplacer les neuf arbres (un arbre avait déjà péri) de la rue Porte de Lyon par dix arbres d'une espèce plus adaptée et de collection. Trois *liquidambars styraciflua* et deux frênes à fleurs ont donc été plantés en alternance sur chaque côté de la rue.

Au final, le coût de ce plan de transformation urbaine s'élève à 1 327 000 €. Des démarches de recherche de financement ont été engagées auprès de l'Europe via le FEDER, de l'État et de la région Bourgogne-Franche-Comté.



Et les gagnants **SONT...**

Les Chalonnais ont voté : **13 projets** relatifs à l'amélioration du cadre de vie verront bientôt le jour dans les quartiers de Chalon.

En novembre dernier, les Chalonnais ont été invités à se rendre en mairie afin de voter pour le projet qu'ils souhaitaient voir se réaliser en priorité dans le cadre de l'opération « À vous d'inventer la ville ». Lancé au début de l'année 2018 afin de renforcer l'exercice de la démocratie locale, ce grand appel à projets avait offert aux Chalonnais la possibilité de proposer des idées concrètes pour l'embellissement de Chalon. La concertation, ouverte durant plusieurs semaines, avait donné lieu à de nombreuses propositions et 151 projets imaginés par les habitants ont été étudiés par les services municipaux pour en définir la faisabilité, selon des critères préalablement établis. Cette étape terminée, 28 projets ont finalement été proposés au vote, auquel tous les Chalonnais âgés de 16 ans et plus, pouvaient se présenter.

341 Chalonnais sont venus voter permettant à chacun des 13 quartiers de Chalon-sur-Saône de voir émerger un projet en 2019. Les porteurs de projets retenus travailleront en étroite collaboration avec le Conseil de quartier ou le Conseil citoyen concerné et les services de la Ville pour leur réalisation.



→ 13 projets retenus

- Aubépins** : théâtre de verdure
- Bellevue** : matérialisation du nom « Parc de la biodiversité »
- Boucicaut** : installation de jeux pour enfants dans la rue Rhin et Danube
- Centre** : construction d'un mur d'escalade urbain au parc Georges-Nouvelle
- Charreaux** : création d'un city stade sur la place Albert-Thomas
- Citadelle** : matérialisation des anciens remparts par des totems
- Clair-Logis/ Saint-Gobain** : aménagement du square Clair-Logis
- Plateau Saint-Jean** : création d'un city stade
- Prés Saint-Jean** : installation de bancs autour du lac des Prés Saint-Jean
- Saint-Cosme** : réfection du mur de l'école primaire Louis-Lechère, création d'une fresque
- Saint-Jean des Vignes** : réaménagement du parc Lutecia
- Saint-Laurent** : aux abords de l'IUT, création d'un espace de pique-nique près de la Saône
- Stade/Fontaine-au-Loup** : repeinte de la structure du marché couvert



SOUTIEN

CHALON ACCOMPAGNE SES COMMERÇANTS



Sur les bases d'un diagnostic réalisé sur le territoire en 2018, les États Généraux du Commerce ont permis d'évoquer de nouvelles pistes de développement pour l'ensemble du commerce chalonnais.

Le dynamisme de ses commerçants attire chaque année des milliers de clients dans les rues de Chalon. Prêt-à-porter, culture, loisirs, métiers de bouche, hôtellerie, restaurants, bars, prestataires de services, artisanat local... plus de 600 professionnels assurent l'attractivité chalonnaise.

Dans le même temps, la transformation urbaine qui s'opère à Chalon contribue pleinement à ce rayonnement commercial : la piétonnisation des rues du Blé et des Poulets, la création d'une esplanade sur l'île Saint-Laurent, les réaménagements du secteur Pasteur et de la place du Port-Villiers sont, entre autres projets, des atouts majeurs permettant au commerce chalonnais de donner sa pleine mesure.

Déterminée à optimiser ce potentiel hors du commun, la municipalité a initié en 2018 un diagnostic afin de dresser un état des lieux de la situation locale puis d'accompagner la dynamisation du commerce chalonnais. La dernière édition des États Généraux du Commerce, qui s'est déroulée en novembre dernier, a permis à la municipalité et aux professionnels d'évoquer ensemble le bilan de cette étude et, surtout, de commencer à évoquer les actions concrètes qui seront initiées en 2019 pour renforcer encore davantage l'attractivité du commerce chalonnais.

L'ancre des PASSIONNÉS DE JEUX

Si les jeux de société bercent notre enfance, ils ne sont pas réservés qu'aux plus petits !



La tendance du moment, plutôt réservée aux adultes et adolescents, est celle des *wargames*, ces jeux qui entraînent les passionnés dans des univers imaginaires. La Tanière, qui a ouvert ses portes en octobre dernier, propose une vaste sélection de ces jeux de société originaux tout en étant spécialisée dans les jeux de figurines à peindre. « C'est une activité qui manquait à Chalon », confie Xavier Chole, patron du magasin. « Étant moi-même client et joueur, il était contraignant d'aller sur Lyon ou sur Dijon ». Ce cheminot lyonnais a pris un virage à 360° en ouvrant une boutique qui lui permet de vivre pleinement sa passion. Ce paradis du gamer se présente donc comme un espace dédié aux jeux à partager et que l'on ne trouve pas ailleurs, qu'ils soient de société (stratégie, aventure ou famille), de batailles ou de cartes.

C'est également un lieu de rencontres et de découvertes, en témoigne l'atelier peinture qui permet de s'initier à la confection des figurines qui s'élanceront ensuite dans des batailles entre peuples imaginaires et aux stratégies machiavéliques (ateliers peinture gratuits, sur rendez-vous). Par ailleurs, une salle de jeu est mise à la disposition des combattants qui souhaitent se défier dans des batailles effrénées. Xavier Chole propose également des soirées découvertes de jeux de société tous les mardis et des soirées cartes, les vendredis (à partir de 20h).

La Tanière, 10 rue Saint-Vincent. Tél. 09 86 44 84 81.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 19h et le lundi de 14h à 19h.

L'art délicat DE LA MARQUETERIE

Roman Lecouat le décline en objets de décoration et en bijoux.

Le travail est minutieux, complexe. Les bijoux tels les colliers, les boucles d'oreilles ou encore les tableaux sont des agrégats de figures géométriques où diverses essences de bois se côtoient. La marqueterie est un art traditionnel qui consiste en l'assemblage de pièces de bois juxtaposées sur un fond de menuiserie en vue d'obtenir des dessins et des motifs variés. Ce savoir-faire traditionnel est mis au goût du jour par Roman Lecouat, installé depuis mi-novembre rue Pasteur. Spécialisé dans la restauration de meubles anciens, ce diplômé du brevet technique des métiers supérieurs s'est très vite passionné pour la marqueterie. « Le travail du bois m'a toujours attiré mais ce qui me manquait dans la restauration, c'était la création. C'est ce qui a motivé mon envie de créer ma boutique ». Ce Nivernais s'est installé à Chalon voilà cinq mois. « La ville me plaît, elle est agréable et très vivante ».

Sa boutique-atelier permet aux visiteurs de voir le travail de l'artisan et de découvrir la dextérité qu'il exige. De ses mains naissent des bijoux, des tableaux ou des décors divers et variés, réalisés à partir du découpage de dizaines voire de centaines de placages de bois. Chaque production est imaginée puis dessinée par Roman Lecouat avant de prendre vie grâce à l'assemblage de différentes essences telles que le bois de rose, de violette, l'ébène, le citronnier... Pour créer ces motifs, l'artisan découpe et assemble les pièces à la manière d'un puzzle. Passionné et passionnant, il perpétue un savoir-faire ancestral et en sa compagnie, le bois connaît d'improbables rencontres avec des matériaux d'aujourd'hui comme la nacre, le laiton. « Je n'ai aucune limite, je peux tout imaginer ».

Marqueterie Roman Créations, artisan d'art 13 rue Pasteur - Tél. : 06 99 71 32 20.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

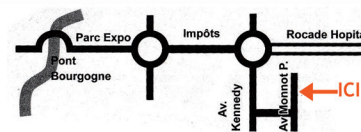


Meubles . Salons . Literies . Déco

SOLDÉS

DES PRIX À CROQUER !!!

**MEUBLES
ART SIEGES**



11-13 avenue Monnot Prolongée • CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 43 23 06 • www.artsieges.fr

Selon dates légales



"Notre ville est belle. Faisons la rayonner !"

La transformation de Chalon, qui s'est accélérée au cours des derniers mois, continue en 2019. Tout en garantissant à tous ses habitants un niveau élevé et exigeant de service public, notre ville gagne un peu plus chaque jour en attractivité. Maire de Chalon, **Gilles Platret** évoque le bilan de l'année écoulée et détaille plusieurs des projets et événements qui amélioreront encore davantage la qualité de vie à Chalon.

GILLES PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

Objectif Chalon : À l'heure où nous entrons dans une nouvelle année, que faut-il souhaiter pour notre ville et pour tous les Chalonnais ?

Gilles Platret : Il y a deux enjeux : le premier de service public, le second de revalorisation urbaine. Vous trouverez dans ce numéro d'*Objectif Chalon* un supplément consacré aux nombreuses actions que nous menons pour assurer la solidarité nécessaire auprès de tous les Chalonnais.

C'est un enjeu fort et qui justifie complètement certains projets comme la Maison des Seniors, la Maison de la Famille, le réseau VIF ou notre lutte quotidienne contre l'isolement. Nous avons une attention particulière pour toutes les personnes

« Assurer la solidarité nécessaire auprès de tous les Chalonnais »

qui vivent seules et qui représentent aujourd'hui 53% des foyers chalonnais. L'enjeu de service public, évidemment

adressé à tout le monde, doit être présent pour assurer une solidarité envers tous les Chalonnais. C'est le vœu en direction des habitants, il y a aussi celui à destination de la ville. Depuis maintenant quatre ans, nous essayons de revitaliser, d'insuffler une dynamique, de conforter et d'accroître le rayonnement de Chalon. En tenant compte des contraintes budgétaires et réglementaires, le vœu que nous formons est de continuer sur cette voie pour faire en sorte de finaliser un certain nombre de grands chantiers et d'équipements dont Chalon a besoin pour renforcer son attractivité.

O.C. : Il y a tout juste un an, nous évoquions la transformation de Chalon. Aujourd'hui, plusieurs chantiers d'envergure sont déjà arrivés à terme. À quel point changent-ils le quotidien dans notre ville ?

G.P. : Il y a eu un révélateur, c'est la place du Port-Villiers. Très honnêtement, le fait de changer ce cœur de la rive droite a métamorphosé la perception que nous avons de notre lien entre la ville et la Saône. C'est dans ce même esprit que nous allons poursuivre la rénovation des quais Gambetta et des Messageries. Nous confortons ainsi la vision de Chalon que nous offrons au public qui arrive dans notre ville par la Saône. Il y a un vrai enjeu de développement économique, notamment avec les 120 000 croisiéristes recensés chaque année, un chiffre en constante augmentation.

Pour le secteur Pasteur, les réaménagements opérés, très attendus, ont l'objectif de dynamiser le commerce local. La qualité de vie et les enjeux économiques sont souvent très liés. Lorsqu'on améliore le cadre de vie d'une ville, on améliore le quotidien de tous les usagers, qu'ils habitent ou non à Chalon, mais on va également conforter l'attractivité économique. Ce qui a été fait pour le secteur Pasteur, dans les rues du Blé et des Poulets récemment piétonnisées ou actuellement dans la rue de la Citadelle, ce sont des enjeux de revitalisation urbaine. Ils redonnent de l'agrément aux riverains et confortent des secteurs qui ont une vocation économique dont nous avons besoin. Même si nous avons mis du temps pour les réaliser - car il en faut réglementairement, ces enjeux se voient et je pense qu'ils donnent une vraie lisibilité à l'ambition que nous portons pour Chalon depuis 2014.



O.C. : Vous l'avez évoqué, l'un des chantiers majeurs de cette année 2019 sera le réaménagement des quais Gambetta et des Messageries. À quoi doivent s'attendre les Chalonnais ?

G.P. : À des lieux ouverts aux passants, dans le même esprit de ce qui a été réalisé sur la place du Port-Villiers. Il ne faut jamais oublier que les quais, qui avaient perdu leur vocation économique au fil du temps, sont des lieux de promenade. On vient y chercher ce contact fondamental avec l'eau. Nous travaillons sur cet esprit de balade et de détente. C'est également la mise en valeur du patrimoine architectural. Il faut que le public et les bateaux puissent en profiter. Encore une fois, c'est la première image de Chalon que nous donnons à des dizaines de milliers de personnes.

O.C. : En 2019, l'île Saint-Laurent poursuit également sa mue...

G.P. : Nous créons un nouveau quartier, c'est une aventure exceptionnelle qui commencera dès le premier semestre par la déconstruction d'un certain nombre de bâtiments. Une fois que la place sera faite, nous pourrions imaginer confier des reconstructions à des entrepreneurs privés. Le rôle de la Ville n'est pas de construire des immeubles mais de rester maître du foncier et de donner une unité architecturale à l'ensemble. Il y a d'abord un enjeu démographique car nous faisons revenir à Chalon des habitants que la ville a perdus au cours des dernières décennies. C'est pour cela que nous avons favorisé et accompagné des projets privés qui voient le jour à Sainte-Marie, à Saint-Cosme en lien avec le Grand Chalon, au chemin du Bois de Menuse et bientôt sur le site de l'ancien évêché. L'autre enjeu concerne la qualité de vie. On l'oublie un peu quand on est Chalonnais mais nous avons cette chance formidable, enviée par beaucoup de villes, de posséder une île. Or, cette île a une qualité architecturale absolument exceptionnelle. Nous devons la valoriser par le bâti, le commerce et la culture. Sur ce dernier point, on en revient à la question du déménagement du musée Niépce.

« Nous créons un nouveau quartier, c'est une aventure extraordinaire »

Elle est évidemment toujours à l'ordre du jour mais comme pour d'autres dossiers techniques, très complexes dans leur élaboration, il faut du temps pour que cela puisse aboutir. Nous devons conforter l'idée et la réalité que nous sommes le berceau de la photographie. Cependant, ce n'est pas la Ville seule qui peut refaire un musée beaucoup plus grand et plus ouvert sur le grand public. Nous avons l'obligation d'y parvenir en nouant des partenariats privés. Il s'agit de faire de ce futur musée un lieu incontournable qui deviendra un élément premier de l'attractivité de Chalon. Un travail énorme a été fait depuis la création du musée Niépce mais il nous appartient aujourd'hui de lui donner un élan supplémentaire. Le site repéré reste celui de l'ancien hôpital. Même si c'est long, je suis optimiste.

O.C. : Comme elle le fait chaque année depuis 2016, la Ville de Chalon continuera-t-elle à investir 1 million d'euros pour la rénovation de son patrimoine scolaire ?

G.P. : Oui, c'est un point important. L'éducation nationale est un domaine partagé : l'État a le monopole des programmes scolaires mais sans l'aide de la collectivité, les conditions adéquates ne seraient pas réunies pour dispenser aux élèves les apprentissages nécessaires. Nous sommes aujourd'hui les dépositaires d'un patrimoine scolaire qui nécessitait de profondes rénovations. C'est un enjeu budgétaire très important mais indispensable. On croit à l'importance de l'école pour l'égalité des chances entre les enfants. Notre rôle en tant que collectivité est de faire en sorte que les conditions d'apprentissage soient favorables pour tous.



« Notre rôle est de faire en sorte que les conditions d'apprentissage soient favorables »

O.C. : La rénovation du patrimoine historique va également se poursuivre, à l'image de celle en cours au cloître de la cathédrale Saint-Vincent...

G.P. : C'est un chantier absolument unique en France. Nous possédons l'un des rares cloîtres de l'Est de la France encore accolé à une cathédrale. Généralement, ces cloîtres ont été rasés, celui-ci avait d'ailleurs failli l'être au XIX^e siècle. Bientôt, nous retrouverons la géométrie d'un cloître qui a été en partie démembré après la Révolution française. Grâce à ce chantier - dont il faut rappeler qu'il a été initié en 2013 par mon prédécesseur, même s'il n'était pas question à l'époque de reconstruire la 4^e aile - je suis convaincu que nous aurons un produit d'appel extraordinaire pour attirer un surcroît de touristes à Chalon et donc développer l'économie locale. Sans compter qu'il pourra être un lieu ouvert à la culture. On imagine volontiers des concerts dans la cour intérieure du cloître, ce magnifique lieu ne demandera qu'à vivre.



Sur le chantier de la deuxième phase des travaux au Port-Villiers

O.C. : La transformation de Chalon, c'est également la création de nouveaux services municipaux. Après 18 mois d'activité, peut-on considérer que la Maison des Seniors a trouvé son public ?

G.P. : Oui, immédiatement. Nous savions qu'il y avait un besoin concret d'une structure avec des facilités d'accès. Les services dédiés aux personnes âgées étaient sur le site de l'ancien hôpital, nous souhaitions absolument les ramener sur le cœur de ville. Il y a eu une grande préparation en amont de l'ouverture en compagnie de nombreux acteurs qui nous ont permis de bien cerner les besoins. En revanche, une telle montée en puissance en si peu de temps, à savoir accueillir un millier de visites chaque mois dès le 1^{er} trimestre, a quand même été une véritable révélation. La structure est installée, elle est devenue un lieu de vie sans commune mesure. Son programme d'activités change tous les six mois et les listes d'attente prouvent qu'il y a une vraie demande. Nous faisons tout pour qu'il fasse bon vieillir à Chalon ! La Maison des Seniors est la partie la plus visible de l'ensemble des politiques menées en direction des personnes âgées mais il y a d'autres aspects, plus discrets, notamment le réseau de lutte contre l'isolement des aînés. Nous allons poursuivre les efforts déjà entrepris dans ces domaines.

« Il fait bon vieillir à Chalon »

O.C. : Depuis que la Ville de Chalon a créé son réseau de lutte contre les violences intra-familiales, plus de 250 personnes ont été prises en charge par le dispositif. À son lancement en 2016, pensiez-vous que ce réseau serait autant sollicité ?

G.P. : Le besoin était avéré. C'est un constat que nous avons fait avant même la campagne de 2014 en voyant les chiffres monter de manière inquiétante, à Chalon comme ailleurs. Il y a une diffusion de la violence dans la société qui se retrouve dans le cadre familial. Il ne fallait pas se borner à une barrière communale, c'est pourquoi nous avons signé des conventions avec d'autres communes de la zone police de Chalon. Ce réseau est hélas un vrai besoin. Nous sommes soulagés de pouvoir y répondre 24h/24h et 7j/7 grâce au numéro dédié : 0800 800 071. Nous avons des valeurs ajoutées par rapport à d'autres dispositifs. À partir du moment où la personne a décidé d'appeler et qu'elle se rend au commissariat, dès qu'elle se libère en portant plainte, la prise en charge se fait immédiatement. Cette réactivité est exemplaire. De plus, grâce à notre réseau de partenaires qui ne font que grandir en nombre, nous avons la capacité de répondre à toutes les problématiques posées par les victimes. Nous avons réussi à allier toutes les forces pour répondre, à l'échelle locale, à un vrai problème de société. >>>

O.C. : Depuis 2014, une fois par semaine, vous recevez en mairie et sans rendez-vous les Chalonnais souhaitant vous rencontrer. Plus récemment, il a été décidé de déployer ce dispositif du « Maire en direct » dans les quartiers de Chalon. Quels enseignements tirez-vous de ces rencontres complémentaires ?

« **On administre bien que de près !** »

En allant rendre compte de notre action dans les quartiers, nous ne voulions pas nous borner uniquement à une réunion publique où il peut être difficile pour les habitants d'aborder certaines situations. Nous voulions des temps un peu plus privilégiés. Ainsi, nous débutons toujours la journée par une rencontre avec les commerçants, cela nous permet d'aborder des thématiques qui conditionnent énormément la vie des quartiers. Nous avons également un temps très enrichissant avec les responsables associatifs. Puis, avant la réunion publique, il y a donc *Le Maire en direct* qui rencontre un énorme succès de fréquentation. C'est une opération qui conforte ma volonté d'être à l'écoute des citoyens. On administre bien que de près ! Même si nous sommes la première ville du département avec 47 000 habitants, Chalon demeure à taille humaine et nous en tirons profit grâce à ces initiatives.

C'est vraiment ma conception du travail de maire, j'ai besoin de savoir ce qui se passe sur le terrain car il n'y a pas de petit sujet. Il peut exister un problème de trottoir qui va être aussi important qu'un sujet concernant le fonctionnement d'un service public ou la rénovation des quais. J'estime que la personne qui vit à Chalon possède un droit : celui d'être considérée dans le lieu où elle vit. Ce sont des moments très précieux que l'on évoque des sujets urbains ou plus sociaux. L'écoute est une chose primordiale. C'est le sens même de la commune et pour moi, c'est vraiment important.



Inauguration du multiplexe le 17 novembre dernier

O.C. : L'inauguration du multiplexe, le 17 novembre dernier, restera une date importante de l'année écoulée. À quel point étiez-vous soulagé de voir ce projet enfin aboutir ?

Personnellement, j'ai été soulagé quand nous avons réussi à faire sortir le dossier du multiplexe de l'ornière dans laquelle il se trouvait sur le site de Freyssinet à Saint-Rémy et à identifier un terrain propice pour son implantation. Quand, après 20 ans d'attente, on est le témoin privilégié d'un aboutissement, c'est forcément un sentiment de joie qui prédomine. Il y a la satisfaction de savoir que les Chalonnais vont en profiter mais aussi que le rayonnement de la ville sera considérablement accru par la présence de ce nouvel équipement. Les participants étaient heureux, nous avons profité de cette joie tous ensemble et cela restera l'un des meilleurs souvenirs du mandat. Nous avons désormais le multiplexe le plus moderne de France. Il a fallu attendre longtemps mais la récompense est que nous bénéficions aujourd'hui de technologies qui n'existaient tout simplement pas il y a quinze ans. C'est aussi une vraie leçon que de constater qu'une bonne coopération entre les secteurs public et privé (en l'occurrence la Ville de Chalon et la société Megarama) peut aboutir à des réussites de ce genre.



Rencontre avec les habitants du quartier Bellevue le 13 septembre

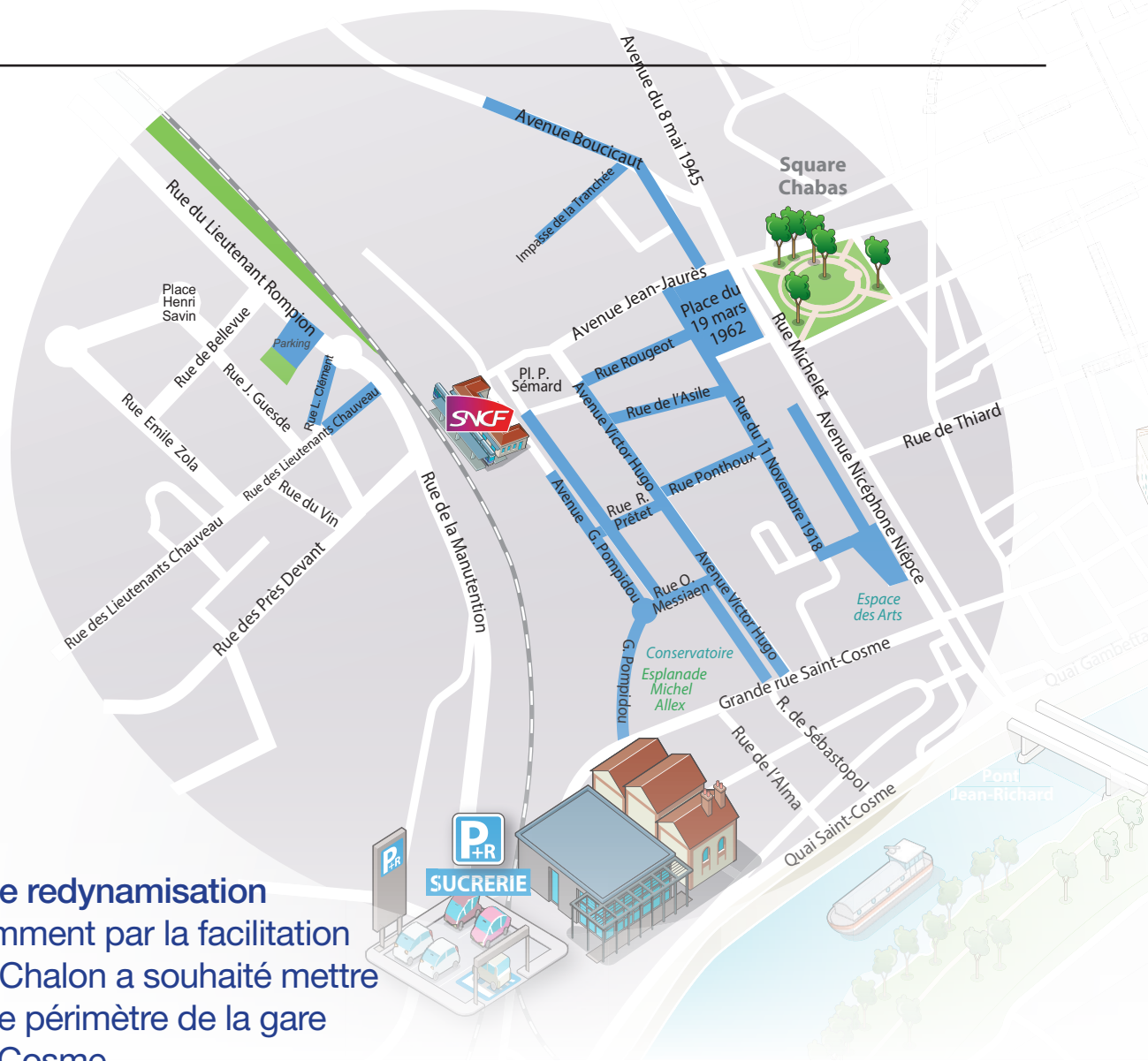
O.C. : Après plusieurs années d'efforts, Chalon a récemment obtenu la 4^e fleur, un label qui ne récompense pas seulement le fleurissement...

C'est une reconnaissance nationale, celle de voir que Chalon a mis le développement durable au cœur de sa politique. Ce n'est pas mince que de le dire car on sait que les enjeux environnementaux sont centraux. Ils sont et seront encore plus demain au cœur de nos vies. Bien sûr, il y a l'aspect de fleurissement, c'est indéniable et ça récompense le travail mené quotidiennement par les agents de notre Service Espaces verts. Mais oui, ce label va au-delà. Quand nous créons le parcours de la Biodiversité à Bellevue, nous donnons un outil pédagogique pour former les générations à venir au respect de la nature, y compris en milieu urbain. Lorsqu'on anticipe la loi sur le zéro phyto, même si cela pose quelques problèmes d'herbes folles intempestives, nous sommes dans la démarche souhaitée par le jury de la 4^e fleur. Aujourd'hui, cette distinction nous engage à un haut niveau d'exigence au bénéfice de l'environnement des Chalonnais.

O.C. : Le 12 juillet prochain, Chalon aura le privilège d'être site d'arrivée de l'une des étapes du Tour de France. C'est une occasion unique de montrer notre ville au monde entier...

La couverture médiatique est hallucinante, ce sera un formidable coup de projecteur sur Chalon. L'arrivée sur les bords de Saône, nous y tenons absolument. Les caméras des hélicoptères offriront alors au monde entier une vision très flatteuse de notre ville. Dès le début du mandat, nous voulions accueillir des compétitions nationales et internationales. L'accueil du Paris-Nice en 2017 était l'occasion de prouver notre capacité à recevoir une grande épreuve. Ça a été une telle réussite que les organisateurs du Tour de France, qui sont les mêmes que ceux du Paris Nice, ont été convaincus qu'ils pouvaient nous faire confiance. C'est une belle reconnaissance qui fait vivre nos labels Ville Européenne du Sport et Ville Active et Sportive. C'est aussi une vraie récompense pour les 120 associations sportives de Chalon et leurs 16 000 licenciés. Le 12 juillet et les jours précédant cet événement, nous aurons une ville tout entière en fête autour du vélo. D'ici ce grand rendez-vous, je souhaite à toutes les Chalonnaises et à tous les Chalonnais une très bonne année 2019 !

Une zone bleue ARRIVE EN VILLE



Afin d'accompagner la politique de redynamisation commerciale du centre-ville, notamment par la facilitation de l'arrivée de la voiture, la Ville de Chalon a souhaité mettre en place une zone bleue couvrant le périmètre de la gare SNCF : quartiers Bellevue et Saint-Cosme.

La zone bleue, qui entrera en vigueur le 1^{er} février, a pour objectif de permettre une meilleure rotation des véhicules - 3 heures maximum sur du stationnement gratuit - dans ce secteur actuellement en saturation, sans pour autant pénaliser les riverains. Ces zones seront ouvertes à l'abonnement gratuit pour les résidents qui pourront ainsi se stationner pendant une durée de 72 heures maximum. Ces abonnements gratuits seront délivrés à la Police municipale sous réserve de la présentation des justificatifs suivants : carte grise, justificatif de domicile, taxe d'habitation.

La zone bleue connaîtra la même réglementation que pour le stationnement payant, applicable du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, hors dimanches et jours fériés.

Des disques bleus seront distribués gratuitement en mairie, à la Police municipale, au Grand Chalon ou encore à la gare.

Des panneaux seront installés durant la deuxième quinzaine de janvier et le marquage au sol sera réalisé fin mars-début avril, quand les conditions climatiques le permettront.

Stationnement PAYANT

Qu'il s'agisse d'un stationnement de courte ou de longue durée, sur voirie ou dans les parkings sous-terrain, vous trouverez à Chalon l'offre la mieux adaptée à vos besoins.

Stationnement en surface

Vous bénéficiez quotidiennement de 30 minutes gratuites de stationnement. Ensuite, il vous faudra vous acquitter de votre temps de stationnement, que ce soit directement à l'horodateur, en espèces ou par carte bancaire, ou bien par l'intermédiaire de votre smartphone via l'application *Whoosh* (téléchargeable gratuitement sur *Apple store* ou sur *Google play store*). En cas de non paiement ou de dépassement du temps pour lequel vous avez réglé, vous devrez alors vous acquitter du forfait post-stationnement : 15 € si vous payez dans les 72 heures, 25€ au-delà.

Les parkings souterrains

Au-delà de deux heures de stationnement, il est conseillé d'utiliser les ouvrages en sous-sol (quatre parkings Q-Park sur le territoire communal, dont un réservé aux abonnements). Depuis plusieurs années la municipalité a fait évoluer les conditions d'accès à ces ouvrages afin des les rendre plus attractifs pour les usagers. En 2015, la première demi-heure de stationnement est devenue gratuite. En 2017, les parkings ont été télé-jalonnés, permettant de connaître en temps réel le nombre de places disponibles. Lors de sa séance du 20 décembre dernier, le Conseil municipal est allé encore plus loin en actant la baisse des tarifs de stationnement.

Plus d'infos sur q-park-resa.fr



TICKET HORAIRE EN SURFACE

30 minutes : gratuit	1h15 : 1,60 €
(une fois par jour et par véhicule)	1h30 : 2 €
45 minutes : 1 €	1h45 : 2,30 €
1h : 1,30 €	2h : 2,60 €

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

CHALON, LA TRANSFORMATION CONTINUE !

Nous venons de conclure une année hors du commun. L'ouverture d'un multiplexe attendu depuis près de 20 ans par les Chalonnais, la réfection de plusieurs points clefs de notre ville comme les rues du Blé, des Poulets, Pasteur, de Lyon et Porte-de-Lyon, la métamorphose du Port-Villiers avec la création d'une esplanade, la réalisation d'un parcours de biodiversité à Bellevue, la restructuration globale des abords de la Maison des vins ou encore la réouverture toute récente de la Maison de quartier Paix.

2018 fut ainsi, sans conteste, l'année où la transformation de Chalon – que nous appelions de nos vœux – fut la plus visible. Mais nous ne comptons pas nous arrêter là. Une nouvelle année commence et nous verrons, d'ici quelques mois, sortir de terre plusieurs projets qui arrivent dans leur dernière phase, celle de la concrétisation.

Sont ainsi prévues pour 2019 l'ouverture de la Maison de la Famille, la réfection des quais de Saône de part et d'autre du Port-Villiers, la réfection de la rue de la Citadelle, le début de la reconversion du site de l'ancien hôpital sur l'île Saint-Laurent, la création de deux city stades sur les quartiers des Charreaux et du Plateau Saint-Jean et de nombreux projets dans l'ensemble des quartiers de notre ville. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. En 2019, Chalon continue ainsi sa transformation.

À chacune et à chacun d'entre vous, nous souhaitons à l'aube de cette nouvelle année, tous nos vœux de réussite, de santé et de prospérité.

CHALON AUTREMENT

En ce début d'année, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très belle année. Puissiez-vous avoir la santé, les ressources matérielles et financières, la motivation pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.

Pour Chalon, nous renouvelons nos vœux d'un développement harmonieux, cohérent et durable.

Nous souhaitons que le dernier budget du mandat proposé par G. Platret et sa majorité n'accentue pas davantage les difficultés financières, matérielles et humaines de la Ville. Depuis 2014, la dette augmente, la situation financière se dégrade et les services publics sont fausement soutenus. Les différences de traitement entre les quartiers doivent cesser. Après les travaux d'embellissement de l'hyper-centre, nous espérons que les autres quartiers pourront enfin bénéficier de quelques travaux d'amélioration du cadre de vie. Tous les Chalonnais ont le droit de vivre dans un environnement valorisé et embelli.

Nous souhaitons aux enfants scolarisés dans nos écoles de pouvoir bénéficier à nouveau, et conformément à la décision de justice, de menus de substitution.

Nous souhaitons à nos aînés de trouver, au-delà des activités proposées à la maison des seniors, les services et établissements publics qui leur permettent de bien vieillir.

Et nous souhaitons aux agents de la Ville et aux associations d'avoir les moyens d'exercer au mieux leurs missions.

RASSEMBLEMENT CHALON BLEU MARINE – SIEL : LAUNAY GHISLAINE

ÇA NOUS
CONCERNE

LES ENFANTS ONT LA PAROLE !

Au mois de novembre, le Conseil municipal des enfants et le Conseil des jeunes ont été installés dans pour un nouveau mandat. Tout en les initiant aux valeurs de la citoyenneté, ces instances participatives placent les jeunes élus à la tête de projets collectifs.

En 2015, afin de proposer un lieu d'expression aux Chalonnais les plus jeunes, la Ville de Chalon lançait le Conseil municipal des enfants, une instance participative permettant aux 8-10 ans d'être sensibilisés à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques. Élus par leurs camarades au sein des écoles élémentaires publiques et privées de Chalon, 41 élèves de CM1 et CM2 découvrent, le temps d'une année scolaire, les coulisses de la collectivité. « Nous avons le souhait de sensibiliser sur un certain nombre d'enjeux liés à la vie en société et au fonctionnement quotidien d'une ville comme la vôtre », a expliqué le maire de Chalon lors de l'installation officielle du 4^e Conseil municipal des enfants. « Dans cette collectivité, on a le soin que les jeunes s'intéressent très tôt à l'engagement public et ce qui nous lie tous : le bien commun ». Véritable lieu de rencontres et de dialogues entre la municipalité et les jeunes élus chalonnais, le CME permet le partage des idées et, surtout, de mener à bien des actions concrètes pour améliorer le quotidien de tous à Chalon. Grâce à des ateliers thématiques et des séances plénières organisés au cours de plusieurs mercredis après-midi dans l'année, les enfants s'investissent en effet dans des projets citoyens.

Ainsi, plusieurs groupes ont été composés afin de travailler sur les thèmes aussi variés que la découverte de la presse, la création d'un mur végétali-

« C'est une façon de vous impliquer en tant que citoyens »

sé ou la transmission intergénérationnelle de savoir-faire avec les usagers de la Maison des Seniors. « Nous sommes sur des thématiques qui vont vous permettre de bâtir quelque chose, d'être acteurs de ce que vous ferez », a promis Gilles Platret. « C'est une façon de vous impliquer en tant que citoyens ». En parallèle de leurs différents travaux, les enfants se verront proposés les visites du bureau du Maire, d'une entreprise spécialisée dans le tri des déchets et de la caserne des pompiers, autant de temps forts qui seront, sur le terrain, de véritables leçons d'instruction civique.

Le Conseil des jeunes, accessible aux pensionnaires des six collèges de Chalon (Robert-Doisneau, le Devoir, Camille-Chevalier, Saint-Dominique, Jean-Villar, Jacques-Prévert), a également été installé dans ses fonctions il y a quelques semaines. Avec la même détermination que leurs prédécesseurs, les 24 nouveaux élus seront acteurs principaux de leur mandat. Qu'il s'agisse de réaliser une campagne de sensibilisation au respect de l'environnement, de relayer leur prochaine visite du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en Pologne ou d'organiser un grand rallye citoyen au printemps, les collégiens auront à cœur de remplir leurs missions avec le plus grand des sérieux.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE CHALON !



villedechalon



@Chalon_officiel



villedechalon



chalon.fr

CHALON ATTIRE !

Plusieurs centaines d'habitants se sont installés dans la cité de Niépce en 2018.

Pendant plusieurs années, Chalon-sur-Saône a perdu des habitants au profit de sa proche banlieue et des villes périphériques. En investissant pour la transformation urbaine de Chalon et en baissant la taxe d'habitation dès 2016, l'équipe municipale a souhaité inverser cette tendance. Ce pari de persuader les Chalonnais de rester et d'inciter de nouvelles personnes à venir s'installer porte aujourd'hui ses fruits. Preuve de son dynamisme et de son attractivité, la Ville de Chalon a vu grandir de manière significative le nombre de ses habitants en 2018. Le 22 novembre dernier, plus de 150 nouveaux arrivants se sont ainsi réunis à l'hôtel de ville au cours d'une soirée dédiée. « C'est un moment important d'accueil mais également un moment où nous pouvons commencer à échanger », a déclaré Gilles Platret. « Vous êtes particulièrement nombreux cette année, nous n'avons pas souvenir d'une telle affluence à une réception des nouveaux arrivants. C'est plutôt bon signe pour Chalon ».



La bibliothèque jeunesse fait peau neuve

Les jeunes Chalonnais et leurs parents retrouveront leurs ouvrages préférés dès le 19 janvier.

Depuis fin novembre, la bibliothèque jeunesse est fermée au public afin de mener à bien des travaux de rénovation, notamment la remise en état de l'ensemble de l'accueil (murs, plafonds, éclairage, banque d'accueil et couloirs). La Ville de Chalon profite également de ce réaménagement afin d'apporter des améliorations significatives pour l'accueil des usagers avec la mise aux normes d'accessibilité de la section jeunesse. Ces travaux s'élèvent à un montant de 58 000 €.

En patientant jusqu'au terme des travaux, la bibliothèque invite les usagers à rapporter leurs documents et à en emprunter à la bibliothèque des Prés Saint-Jean. Toutefois, s'ils ne souhaitent pas faire de nouveaux emprunts, trois possibilités s'offrent à eux :

- conserver les livres jusqu'à la date de réouverture (il n'y aura bien sûr aucune pénalité de retard),
- remettre les ouvrages dans la boîte à livres se trouvant dans le hall de la mairie,
- rendre les documents à la bibliothèque adultes.

FACILITER LE RECUEILLEMENT

Selon leur volonté, les Chalonnaises et Chalonnais peuvent à nouveau choisir de se faire inhumer en nouvelle concession dans les cimetières intra-muros de la Ville de Chalon.

Depuis le 1^{er} novembre, les inhumations pour les personnes décédées à Chalon-sur-Saône ou y demeurant, sont possibles dans les quatre cimetières chalonnais (Nord, Est, Ouest, Saint-Jean-des-Vignes). Pour de nombreux habitants, ce changement facilitera la possibilité d'aller se recueillir sur les tombes de leurs proches. En effet, depuis 1971, les inhumations en nouvelles concessions étaient exclusivement orientées vers le cimetière Nord, sur la commune de Crissey. Les inhumations dans les trois autres cimetières chalonnais n'étaient possibles que pour les titulaires de concessions existantes et pour les dispersions de cendres.

Cette nouvelle répond à de nombreuses sollicitations des Chalonnais qui se sont émus de la distance entre Chalon-sur-Saône et le cimetière Nord à Crissey, et qui ne disposent pas de moyens de transport adéquat. Beaucoup de Chalonnais sont aussi très attachés à leurs quartiers et souhaitent y être inhumés.

La Ville de Chalon, qui enregistre en moyenne 300 inhumations par an, compte au total plus de 10 000 concessions. Dix-huit cases de columbariums vont être prochainement installées au cimetière Ouest. Enfin, pour faciliter les conditions de visite, la municipalité augmentera, dès les prochaines semaines, l'amplitude horaire d'ouverture des cimetières.





Indispensable **RECENSEMENT**

Se faire recenser est un geste civique,
utile à tous.

Cette année, le recensement de la population se déroule du 17 janvier au 23 février. Les seize agents recenseurs se chargeront de collecter les informations nécessaires issues des 2 269 logements retenus à Chalon sur les différents secteurs de la ville.

Chalon compte 47 129 habitants (chiffre population en vigueur au 1^{er} janvier 2018). Il est vivement conseillé de privilégier les réponses par Internet. Un numéro de connexion sera communiqué dans un courrier distribué par l'agent recenseur et à utiliser sur le site service-public.fr. La nouveauté 2019 concerne les logements individuels, dont les habitants seront invités à répondre directement sur Internet par un courrier expliquant la démarche à suivre, sans la visite de l'agent recenseur.

REVALORISER LES BORDS DE SAÔNE

Le recensement de la population* a pour objectifs le dénombrement de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques

des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens... Ce sont ces données qui, localement et nationalement, permettent de définir les projets à mettre en œuvre - de nombreuses dotations pour les collectivités territoriales sont liées au chiffre de la population résultant du recensement.

LE RECENSEMENT, COMMENT ?

Depuis 2004, le recensement à date fixe a été remplacé par des enquêtes annuelles. Les communes de 10 000 habitants et plus font aujourd'hui l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8% de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire.

* Source INSEE

Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

Les jeunes qui atteignent 16 ans peuvent dorénavant accomplir la démarche de se faire recenser en créant un compte sur le site service-public.fr

ÉLECTION

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ÉVOLUE

Afin de réduire le nombre de non-inscrits ou de mal-inscrits, la réforme de la gestion des listes électorales est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.



Le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription, auparavant fixée au 31 décembre. Il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin. Par dérogation, pour les élections européennes du 26 mai prochain, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Dorénavant, en collaboration avec les communes, l'Insee gèrera les listes électorales. Chaque électeur possèdera un identifiant national unique qu'il conservera toute sa vie. Une nouvelle carte d'électeur comportant cet identifiant sera envoyée à tous les électeurs courant avril 2019. À partir de 2019, il sera également possible de s'inscrire sur les listes électorales via Internet sur service-public.fr.

TRAVAUX À LA MAISON DE QUARTIER DU CENTRE

La Maison de quartier du Centre accueillera d'ici le mois de juin la Maison de la Famille (plus d'informations dans le supplément), une restructuration qui nécessite de transformer les locaux.

La Maison de quartier est donc provisoirement fermée. L'équipe de la Maison de quartier du Centre s'est installée depuis octobre dans les locaux de la Maison de quartier Paix puisqu'elle interviendra désormais sur le grand centre de Chalon, des Charreaux à Saint-Laurent en passant par Boucicaud. Les activités proposées au Centre sont désormais réparties sur les sites Paix et Charreaux, ce qui permet une couverture territoriale plus large.



UN TOUR ET DES CHIFFRES...

Le 12 juillet 2019, Chalon-sur-Saône sera le site d'arrivée de la 7^e étape du Tour de France. Cette édition 2019, qui fête les 100 ans du célèbre Maillot Jaune, est la promesse d'une fête populaire inoubliable sur les bords de Saône. **Tous les deux mois jusqu'au jour J, retrouvez dans les pages d'Objectif Chalon les chiffres, les petites anecdotes et les grandes histoires qui font la légende de la course cycliste la plus célèbre du monde.**

Au départ de Belfort, la route qui mènera jusqu'à Chalon ne sera pas de tout repos pour les professionnels du peloton. Et pour cause, avec ses **230 kilomètres**, cette 7^e étape est la plus longue du Tour 2019.



En moyenne, **250 villes** se portent candidates pour accueillir la caravane du Tour. Beaucoup de postulantes au départ donc, mais peu d'éluës à l'arrivée. En ce qui concerne Chalon, c'est la 5^e fois que la cité de Niépce sera ville-étape de la compétition (1959, 1961, 1975, 1988). À noter que lors de la dernière arrivée à Chalon, le Français Thierry Marie avait piégé les sprinters dans le dernier kilomètre pour franchir le premier la ligne sur les bords de Saône.

Le commerce est florissant dans chaque ville où s'arrête le Tour, en particulier pour le secteur de l'hôtellerie-restauration. À Chalon, plus

de six mois avant le passage de l'épreuve, **2 102 lits** ont déjà été réservés par l'organisation pour loger le personnel de la course, les coureurs et tous les membres des différentes équipes.

Le Tour de France 2018 s'est disputé à la moyenne vertigineuse de **40,2 km/heure**. Une vitesse certes un peu moins élevée qu'en 2017 (40,996 km/h) mais plus haute qu'en 2015 (39,57 km/h) et 2016 (39,62 km/h). Le Tour de France, toujours plus vite ?

Télévisions, radios, journaux, photographes... **500 médias** sont présents chaque année sur le Tour de France. La course cycliste la plus célèbre du monde est également le troisième événement sportif le plus suivi de la planète, juste derrière les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football. Le Tour est diffusé dans 190 pays par 100 chaînes de télévision. 60% d'entre elles assurent une retransmission en direct des étapes. À Chalon, c'est le Parc des Expositions qui accueillera les médias représentant près de 50 nationalités.



Qui succédera au britannique Geraint Thomas, vainqueur de l'édition 2018 ? **176 coureurs** s'élanceront de Bruxelles le 6 juillet prochain avec l'ambition de rallier la ligne d'arrivée sur les Champs-Élysées, le 28 juillet. Depuis l'année dernière, les 22 équipes engagées sur le Tour ont l'autorisation d'aligner chacune 8 coureurs (contre 9 auparavant). En 2018, 145 champions avaient réussi à parcourir la Grande Boucle dans son intégralité.



Les forçats de la route s'apprentent une nouvelle fois à fournir un effort physique hors du commun. Entre Bruxelles et Paris, **3 460 kilomètres** seront parcourus par les coureurs. Au cours de ce périple, ils traverseront 37 départements français et des centaines de communes.

Le Tour attire les foules. **12 millions** de spectateurs sont attendus au bord des routes de France en juillet prochain. En 2018, 20% de ces curieux et passionnés venaient de l'étranger, une aubaine pour le tourisme ! Belges, Britanniques, Néerlandais, Allemands, Italiens... 40 nationalités garnissaient les rangs des visiteurs. Preuve de la ferveur que dé-

chaîne la compétition, les supporters parcourent en moyenne 180 kilomètres pour aller applaudir le passage des sportifs et profiter des animations de la caravane du Tour.

Le Belge Eddy Merckx, quintuple vainqueur du Tour de France, a remporté **34 étapes** au cours de sa carrière, le record absolu de l'épreuve. Il est également celui qui a endossé le plus de fois le célèbre Maillot Jaune (111). Il précède dans ce classement le Français Bernard Hinault (79 fois en jaune). Les deux hommes font partie du cercle très fermé des quatre champions ayant remporté cinq fois la plus belle course du monde.

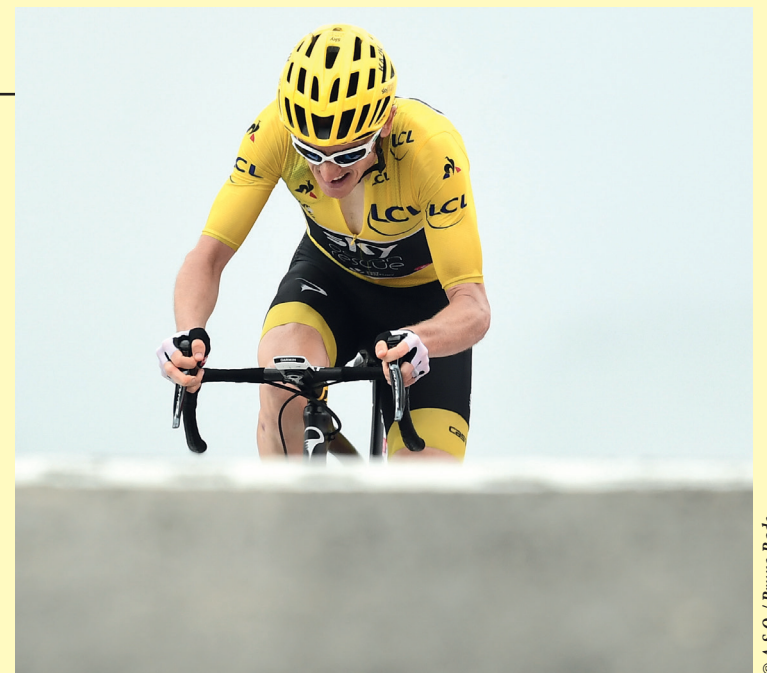
Quand la caravane du Tour passe, les cadeaux s'amassent ! Composé de 170 véhicules représentant 35 marques, le cortège publicitaire le plus célèbre du monde distribue en moyenne **15 millions d'objets et de produits dérivés**. Pour les annonceurs, l'événement assure une exposition planétaire.

À événement exceptionnel, dispositif de sécurité exceptionnel. Au total, **29 000 policiers, gendarmes et pompiers** seront mobilisés sur l'ensemble du parcours.

Si l'arrivée d'étape à Chalon pourrait bien revenir à un sprinter, le Tour 2019 ravira les grimpeurs et spécialistes des étapes de montagnes. En effet, sur les 21 arrivées programmées, trois se disputeront à plus de 2 000 mètres d'altitude : col du Tourmalet (2 115 m), Tignes (2 113 m) et Val Thorens (2 365 m). Du jamais vu dans l'histoire de la Grande Boucle !

Au-delà de la fierté d'inscrire son nom au palmarès de l'épreuve, le vainqueur du Tour remportera 500 000 euros cette année. Au total, 2,3 millions euros seront mis en jeu et attribués pour les équipes et les coureurs.

Si aucun coureur tricolore n'a remporté la Grande Boucle depuis 1985 et le dernier succès de Bernard Hinault, la France demeure tout de même, avec **36 victoires**, la nation la plus titrée dans l'histoire de la compétition. La Belgique (18 succès) et l'Espagne (12) complètent le podium. L'Angleterre, qui a patienté jusqu'en 2012 pour fêter la première victoire de l'un des siens, a depuis largement posé son empreinte sur le Tour de France. Grâce aux talents de Bradley Wiggins, Christopher Froome et Geraint Thomas, les sujets de Sa Majesté ont raflé six des sept dernières éditions !



100 ANS DE MAILLOT JAUNE

L'édition 2019 du Tour de France célèbrera le centenaire du Maillot Jaune, l'un des plus grands symboles du sport mondial.

Bien que la course cycliste ait été créée en 1903, ce n'est que seize ans plus tard que les organisateurs décident de vêtir le leader du classement général d'une tunique jaune. En 1919, après plusieurs années d'interruption suite à la Grande Guerre, le Tour de France revient à la compétition.

Le 29 juin, au lendemain de la signature du traité de Versailles, un peloton d'une petite soixantaine de coureurs s'élance de Paris pour parcourir les routes d'une France meurtrie par les combats et la privation. Si le contingent de cyclistes au départ est si faible, c'est, hélas, parce que bon nombre des meilleurs coureurs de l'époque ne sont pas revenus du front. Déjà réputé difficile avant son interruption, le Tour de France version 1919 se révèle une course insurmontable pour des sportifs mal équipés et hantés par quatre années de combats. Le 27 juillet, seulement une dizaine de cyclistes franchissent la ligne d'arrivée au Parc des Princes. Lors de l'épilogue de ce Tour de la renaissance, le Belge Firmin Lambot, vainqueur, arbore un Maillot Jaune qui le distingue clairement des autres coureurs aux tenues sans couleurs ni sponsors.

POURQUOI LA COULEUR JAUNE ?

En réalité, ce maillot reconnaissable entre mille est né quelques jours plus tôt. Officiellement, il s'agissait de permettre aux spectateurs d'identifier en un coup d'œil celui qui mène la danse sur les routes de France. En effet, lors des premières éditions, seul un discret brassard vert distinguait le meilleur coureur du peloton de ses concurrents. Le 19 juillet 1919, lors de la 11^e étape au départ de Grenoble, le Français Eugène Christophe est le premier à avoir les honneurs de la précieuse tunique. Tel un phare dans la nuit de l'après-guerre, ce Maillot Jaune guidera les forçats de la route sur le chemin de la gloire. Sa couleur, le maillot le plus convoité du peloton la doit au quotidien sportif *L'Auto* (ancêtre de *L'Équipe*), créateur et organisateur de la course à l'époque et dont les pages du journal étaient... jaunes ! À ce jour, 266 cyclistes ont endossé la flamboyante tenue qui, trois semaines par an, est l'objet de toutes les convoitises.



Le musée ET LES ÊTRES FANTASTIQUES...

Jusqu'au 24 mars 2019, le musée Denon propose une exposition inédite à la rencontre des êtres fantastiques qui fascinent les hommes depuis l'Antiquité.

À partir des collections du musée Denon et plusieurs autres fonds publics régionaux, explorez les représentations au sein de la culture occidentale des créatures, animaux légendaires ou mythologiques et autres monstres. L'exposition s'ouvre avec une série de plaques-boucles mérovingiennes figurant des hippogriffes, animaux hybrides, fantastiques et « monstrueux ». Mais pourquoi avoir placé sur ces objets du quotidien, ornant à l'origine des ceintures, de telles représentations ? C'est que le « monstre », qui s'impose par la terreur ou par l'admiration, est à l'écart des normes. Dans les temps anciens, il est de l'ordre du merveilleux, du prodige. De ce fait, il peut avoir une puissance singulière et se trouve doté de fonctions importantes : il protège autant qu'il effraie ! Même s'il est extraordinaire, il reste toujours crédible, dans un univers largement inconnu, qui n'a pas encore dévoilé tous ses secrets... Afin de mieux comprendre et analyser la nature et le pouvoir de ces êtres hors du commun, l'exposition remonte en amont et en aval, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, et tente même d'esquisser des pistes vers des périodes plus récentes. Ainsi, il continue à provoquer l'effroi comme l'amusement : mystérieuses scènes de sorcellerie, dragons inspirés de l'Orient, animaux humanisés participent de cette diversité. La photographie est un des supports qui explore à sa manière, et avec quelle pertinence, toutes les facettes du monstre, qui est aussi bien l'autre... que chacun d'entre nous !

Source : Musée Denon

Êtres fantastiques, Figures du monstre en Occident – jusqu'au 24 mars 2019 au Musée Denon

Entrée libre - Ouvert tous les jours sauf les mardis et jours fériés :
9h30-12h puis 14h-17h30

NUIT DES CONSERVATOIRES

Née à Chalon, cette manifestation nationale revient pour une cinquième édition.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional peut se féliciter d'avoir initié puis développé un rendez-vous devenu incontournable dans l'ensemble du pays. Sur un principe qui n'est pas s'en rappeler celui de la Nuit des Musées, les publics d'initiés et de curieux se rencontrent dans toute la France autour de spectacles, de concerts, de performances, d'ateliers, de lectures, d'improvisations ou d'initiations. Cette année encore, le Conservatoire grand chalonais assurera son statut de pionnier en proposant des prestations représentatives des nombreuses disciplines enseignées au CRR. Sur des répertoires éclectiques, les élèves de danse, musique et théâtre se succéderont de 17h jusqu'à une heure avancée de la nuit pour vous faire découvrir leur savoir-faire.

Dès 17h - 1, rue Olivier Messiaen

Entrée libre - Renseignements : 03 85 42 42 67



Invitation aux vœux

Judi 24 janvier, à 18h, le Maire et l'équipe municipale convient tous les Chalonnais et l'ensemble des associations à la présentation des vœux 2019. L'entrée est libre, nous vous attendons nombreux à la salle Marcel-Sembaat pour célébrer ensemble cette nouvelle année qui débute.



LES WOLDATES, AMAZONES CHALONNAISES DE CARNAVAL

Depuis 2013, un groupe d'amies surprend le Carnaval de Chalon sous le nom des Woldates.

Pistolet à colle à la main, chambres à air, velcro, rubans ou fleurs de bouquets mortuaires éparpillés sur les tables, prototypes de couronnes dressés sur la tête, boules en mousse, musique d'ambiance énergique... les Woldates s'affairent pour préparer les costumes du prochain Carnaval. Chacune de ces « ouvrières » fourmille d'idées, les échanges sont denses et animés. Et pour cause, il faut être inventif pour recycler le maximum des matériaux qui constitueront une partie des costumes.

Elles viennent de Woldatie Transursique, - un pays du Nord aux confins du monde -, où l'ours est leur mascotte. Elles descendent de Velléda, cette prêtresse et prophétesse germanique, s'identifiant à l'image de cette femme forte, indépendante et reconnue, dévouée aux autres. Depuis 2013, elles constituent surtout le groupe carnavalesque des Woldates. Ces femmes ont créé un univers bien à elles, un monde qu'elles développent et font évoluer en toute liberté. Elles se réunissent chaque vendredi soir à la Maison de quartier Paix pour confectionner accessoires et tenues. Leur défi : être belles, surprenantes et fortes, faire rêver les femmes qui applaudissent le défilé.

La beauté du projet repose sur les talents insoupçonnés de chacune. Ces mères de famille ne savent pas danser ? Ce n'est pas grave, elles apprennent ! Une intermittente du spectacle se mue en metteur en scène et chorégraphe, une étudiante en architecture se lance dans la création d'accessoires désignés par ses soins, d'autres se trouvent des compétences en couture, en musicalité, en maquillage, en coiffure... avec l'appui technique de Clotilde, costumière professionnelle.

Le groupe a créé une association pour ouvrir le projet carnavalesque au plus grand nombre. Jeanne, Hamideh, Hélène, Amélie, Mélanie, Pauline, Gabrielle, Johanatan, Magali, Françoise, Marie et Michèle sont les Woldates qui défilent. Très accueillantes, elles restent ouvertes à toutes celles qui souhaiteraient les rejoindre en coulisse en 2019 et peut-être sur le défilé en 2020. Fausses majorettes, ouvrières, cosmonautes, grandes prêtresses ou encore athlètes revenant des JO, le thème change et évolue au gré du développement de l'histoire de leur pays. Cette année, elles feront découvrir un nouveau pan de leur contrée imaginaire. Nous n'en saurons cependant pas plus sur les costumes, le mystère doit rester entier jusqu'au jour du défilé...

Site internet : woldatie.jimdo.com



PLEIN PHARE SUR LE CARNAVAL

LA 99^e ÉDITION SE DÉROULERA DU 22 FÉVRIER AU 3 MARS 2019

Le Comité des Fêtes a concocté un programme toujours plus innovant pour cette manifestation qui s'affirme chaque année parmi les plus importantes de France. Le thème de cette 99^e édition s'intitule *Plein phare* !

De quoi inspirer les créateurs de chars qui se déclineront, au gré de l'imagination des membres du comité des fêtes et des gôniots, en voitures plus originales les unes que les autres. En parallèle, 170 métiers s'installeront sur les places de Beaune, Mathias et du Collège pour la plus grosse fête foraine de la région.

Durant ces 10 jours de fêtes, les Chalonnais sont invités à s'amuser, à vibrer aux rythmes des musiques internationales, à chahuter avec les gôniots ou à danser avec les gracieuses Majestés.

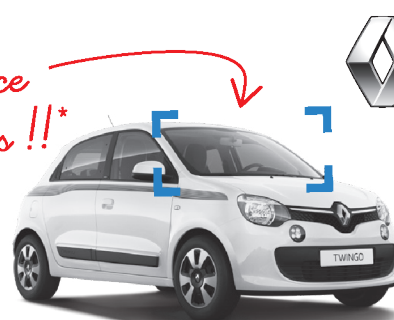
Programme et informations sur le site carnavaldechalon.com

Jusqu'au 28 février 2019

REMPLACEMENT DE PARE-BRISE FRANCHISE OFFERTE*

*Offre applicable jusqu'au 28 février 2019, réservée aux particuliers sur les véhicules toutes marques (hors véhicules de PTAC > à 3,5t). Offre valable pour le remplacement d'un pare-brise. Montant du remboursement maximum de la franchise plafonné à 100€ pour les véhicules RENAULT et DACIA et à 70€ pour les véhicules autres marques, et balais d'essuie-glace avant offerts de marque Renault pour les véhicules RENAULT et DACIA et de marque MOTRIO pour les véhicules autres marques.

+ balais
d'essuie-glace
avant offerts !!*



RENAULT
La vie, avec passion

GROUPE THIVOLLE
Le sourire en plus

**RENAULT
MINUTE**

CHALON - Avenue de l'Automobile - ZI Sud
03 85 42 85 42

et aussi en janvier et février

6 JANVIER

VISITE

LA PLACE DU CHÂTELET HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le service Animation du Patrimoine vous emmène à la découverte de cet espace public qu'est « la place » dans la cité. Lors de cette visite, c'est plus précisément à la place du Châtelet que nous nous intéresserons. Lieu de pouvoir du Haut Moyen-âge au XIX^e siècle, doté d'un château fort, d'un palais du baillage puis de la sous-préfecture, le site a fait l'objet de fouilles archéologiques en 2016-2017.

À 15h - Espace Patrimoine, 24 quai des Messageries
Tarif : 3,60 € - Réservations : 03 85 93 15 98

12 JANVIER

LECTURE

ÊTES-VOUS LIVRE SAMEDI ?

Pour partager votre passion de la lecture, venez échanger sur vos derniers coups de cœur autour d'une tasse de café. Suite à chacune des rencontres, vous pourrez retrouver les ouvrages présentés dans le Coin des lecteurs à la bibliothèque Adultes ainsi que sur www.bm-chalon.fr

De 14h30 à 15h30 - Bibliothèque Adultes - Gratuit

15 JANVIER

SPORT

CONFÉRENCE

Dans le cadre de son 100^e anniversaire, l'Union Vélocipédique Chalonnaise propose une conférence intitulée « 100 ans de sports cyclistes à Chalon ». Ce rendez-vous servira de prélude aux nombreuses animations consacrées aux vélos en cette année qui verra le Tour de France arriver à Chalon.

À 20h - Espace Jean Zay - Gratuit

18 JANVIER

SPORT

LA NUIT DU RAMEUR

Le Cercle de l'Aviron Chalonnais organise cet événement sportif indoor ouvert à tout public à partir de 13 ans. Il suffit de constituer un groupe de 4 personnes, femmes, hommes, mixte ou jeunes (13-16 ans) qui se mesureront en relais sur des machines à ramer sur une distance de 2 000 mètres. Durant cette soirée, un fil rouge sera organisé au bénéfice de l'association « Un avion, un enfant, un rêve ». Vous pouvez vous inscrire sur le site du club www.cercle-aviron-chalon.fr.

Date limite d'inscription le 17 janvier, à 12h.

À 19h - Salle Marcel Sembat

Réservation : 03 85 41 30 04

DU 18 AU 20 JANVIER

TOURISME

SALON DES VOYAGES

Sous les tropiques, en France, ou à l'étranger, trouvez le voyage qui vous ressemble.

Plus de 75 exposants vous attendent pour vous conseiller et vous faire découvrir de nouvelles destinations.

De nombreuses conférences seront également proposées en accès libre.

Vendredi 18 janvier : 14h-19h

Samedi 19 janvier : 10h-19h

Dimanche 20 janvier 10h-18h

Parc des Expositions

www.salondesvoyages.com

20 JANVIER

VISITE

L'ANCIEN HÔPITAL, SON RAPPORT À LA VILLE

Édifié le long de la Saône dès la création de l'hôpital, le bâtiment de la communauté des sœurs se distingue par son pignon flamand. Les pièces évoquent le quotidien des sœurs de Sainte-Marthe - hospitalières qui ont œuvré à l'hôpital du XVII^e au XX^e siècle. La communauté des sœurs, l'exposition salle des étains, le réfectoire, le dôme et la chapelle... autant d'espaces que nous vous proposons de découvrir en compagnie d'un guide conférencier des Villes et pays d'art et d'histoire. En partenariat avec l'association Abigaïl Mathieu (à l'exception de la pharmacie, fermée pour travaux).

Réservation uniquement par téléphone au 03 85 93 15 98.

Il est conseillé de retirer son billet à l'Espace Patrimoine

À 15h - 7, quai de l'hôpital - Tarif : 3,60 €

26 JANVIER

JEUNESSE

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

Découvrez les contes classiques autrement !

Aidez le petit chaperon rouge à franchir la forêt, secourez Blanche-Neige, explorez le château du géant avec Jack, assistez les trois petits cochons pour ratatiner le grand méchant loup. Tout un programme !

À 10h30 - Bibliothèque des Prés Saint-Jean

Gratuit - Inscription : 03 85 97 01 79

26 JANVIER

PATRIMOINE

ANDREAE VESALII

Ouvrage majeur de la Renaissance, la « fabrica » de Vésale est un véritable monument. En 1555, l'ouvrage a révolutionné la science de l'anatomie : Vésale s'appuie sur la dissection pour corriger les théories de Galien qui régnaient jusqu'alors. Venez découvrir ce chef d'œuvre qualifié de « plus beau livre du monde » !

De 14h30 à 15h30 - Bibliothèque Adultes

Salle l'Esperluette - Entrée libre

1^{ER} FÉVRIER

SPECTACLE

ROLAND MAGDANE

Nouvelles situations de la vie de tous les jours passées sous le microscope de Roland Magdane. Dans son nouveau spectacle, vous rirez de le voir se débattre avec sa famille et avec sa femme ! Et plus vous rirez en le regardant se débattre dans sa vie, plus vous rirez de votre propre vie !

À 20h - Salle Marcel Sembat

Tarifs et renseignements sur www.achalon.com

10 FÉVRIER

VISITE GUIDÉE

LA PLACE DE BEAUNE ET SA FONTAINE

Parmi les places chalonnaises, la place de Beaune est sans doute l'une des plus anciennes. Sa fontaine est également apparue très tôt. Mais qui y est représenté ? Où commence et où s'arrête cette place ?

C'est à toutes ces questions, et à bien d'autres, que nous répondrons lors de cette visite inédite !

À 15h - Place de Beaune - Tarif : 3€60

Réservation : 03 85 93 15 98

14 FÉVRIER

CONCERT

LE GRAND SYMPHONIQUE BEETHOVEN, DEBUSSY ET AHO

Plus de 70 musiciens sont réunis pour jouer la magistrale Symphonie héroïque de Beethoven. Ouvrant le siècle romantique, cette symphonie marque une nouvelle ère dans l'œuvre du génie viennois. Œuvre spectaculaire et contrastée, ce concerto mérite vraiment d'être vécu en direct. Loin des effets percutants de Kalevi Aho, le Prélude de Debussy est un vrai préambule moderne et délicat à toutes les innovations sonores que le XX^e siècle portera.

À 20h - Auditorium du Conservatoire

1, rue Olivier Messiaen - Tarif : 6 à 11 €

Réservations et renseignements : 03 85 42 42 67

15 FÉVRIER

THÉÂTRE

OTHELLO

Revisité par deux clowns, cet Othello permet d'entrer à la fois dans l'histoire complexe de cette tragédie shakespearienne tout en restant à distance grâce à l'interprétation explicative de l'histoire. Les deux acteurs campent une dizaine de personnages et offrent à cet Othello une vivacité extraordinaire. De héros tragiques dans la pièce de Shakespeare, ils redeviennent humains, très proches de nous.

À 20h - Théâtre Grain de Sel - Tarif : 6 à 11€

Réservations et renseignements : 03 85 42 42 67

19 ET 21 FÉVRIER

JEUNESSE

CARNET DE VOYAGE DE L'EXPLORATEUR

Depuis la toute fin du Moyen-âge, quelques Européens se lancent à la découverte du globe. Ils surmontent alors la peur d'une mer hostile pour partir en voyage d'exploration et atteindre des continents jusqu'alors méconnus. La Bibliothèque conserve précieusement dans ses collections des traces de ces périple sous forme de cartes ou de récits illustrés de nombreuses gravures.

Mardi 19 et jeudi 21 février de 9h à 12h

Pour les 10-14 ans.

Bibliothèque Adultes - Salle l'Esperluette

Inscriptions : 03 85 93 15 98

28 FÉVRIER

THÉÂTRE

TANT QU'IL Y A DE L'AMOUR

Marie-Anne Chazel et Patrick Chesnais croisent le verbe dans ce vaudeville consacré aux affres du couple. Jean vit avec Marie, son épouse depuis trente ans. Mais il est également amoureux d'une femme beaucoup plus jeune que lui, et l'avoue à Marie. Cette dernière, amoureuse du pharmacien, demande à Jean de la laisser partir, mais il refuse. Il aime sa vie : sa jeune maîtresse l'après-midi et sa femme le soir. Au bout du rouleau, Marie demande à son amant de lui fabriquer un poison. C'est ça ou elle le quitte. Le pharmacien, qui aime Marie par-dessus tout, s'exécute. Jean boit le poison... mais ne meurt pas.

À 20h - Espace des Arts - www.les-theatrales.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

JEUNESSE FAMILLE

PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade / Fontaine-au-Loup

→ 03 85 46 16 34

Plateau St-Jean / St-Jean des Vignes

→ 03 85 46 62 05

Prés St-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

ESPACE JEANNE PARENT PÔLE SOLIDARITÉS

ET COHÉSION SOCIALE → 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MÉDIATION → 03 85 42 45 84

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 07 77 82 42 68

TAXIS (Gare de chalon)

→ 06 59 72 56 65

CRÉDIT IMMOBILIER
RACHAT DE PRÊTS
ASSURANCE
FINANCEMENT PROFESSIONNEL

Particuliers & Professionnels



Isabelle SAVALLI
13 avenue Jean Jaurès
à Chalon sur Saône
03 85 430 009
chalon@courtea.com



Le courtier gratuit
de tous vos projets

www.courtea.com

NOUVEAU à CHALON-SUR-SAÔNE



Cours de Cuisine
proposés chaque
semaine par

Olivier Schwab

Cours
de
Cuisine

Renseignements et inscriptions
au magasin ou au 06 84 16 59 91

Home Storia
cuisine & bain

12 place du Général de Gaulle - CHALON-SUR-SAÔNE

03 45 51 51 50

www.homestoria-cuisines.fr

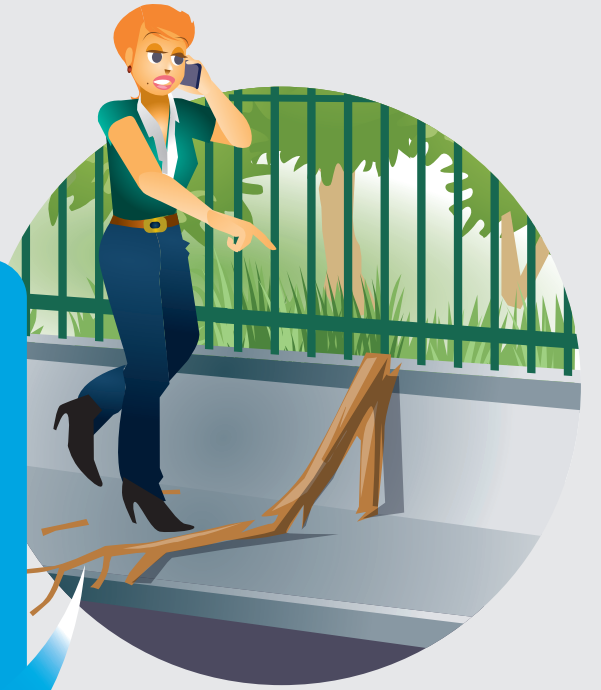
LA LITERIE L'AFFAIRE D'UN SPECIALISTE

-70% LA HALLE AU
-50% SOMMEIL

SOLDES -20% -40%

du 09 janvier au 19 février 2019

9 AVENUE MONNOT PROLONGEE 03. 85. 41. 43. 90



allo
MAIRIE

0 8000 71100

(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)



Chalon
sur
Saône

**À CHALON,
PROFITEZ
DES MUSÉES !**

**GRATUITS
TOUTE L'ANNÉE
ET OUVERTS
LE DIMANCHE**

Musée Népce
28 quai des Messageries

Musée Denon
Place de l'Hôtel-de-Ville



Chalon
sur
Saône